



Horizon rural



Partenariat rural canadien | Équipe rurale du Québec

Printemps 2009



Les nouveaux programmes **CULTIVONS L'AVENIR** en place le 1^{er} avril 2009

Agriculture et Agroalimentaire Canada négocie actuellement avec chaque province et territoire les accords bilatéraux *Cultivons l'avenir*, lesquels prévoient les mesures qui seront entreprises de 2008 à 2012 pour aider le secteur à devenir plus prospère, plus compétitif et plus innovateur.

Cultivons l'avenir constitue la réponse tangible à la vision commune développée par l'ensemble des ministres au pays, soit celle d'un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels innovateur et rentable qui saisit les opportunités en répondant aux exigences du marché et qui contribue à la santé et au mieux-être des Canadiens.

Cultivons l'avenir comprendra une série améliorée de programmes de gestion des risques de l'entreprise, un investissement accru dans l'innovation, des mesures pour concrétiser les priorités clés en matière de réglementation ainsi que des mesures visant la protection de l'environnement et la salubrité des aliments. À l'échelle nationale, l'Accord prévoit 1,3 milliard de dollars pour les nouveaux programmes non liés à la gestion des risques de l'entreprise. Le coût des programmes sera partagé selon un ratio de 60:40, à raison de 800 millions de dollars du gouvernement du Canada et une somme totale de 533 millions de dollars des gouvernements provinciaux et territoriaux.

De façon plus explicite, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux s'engagent par le biais de *Cultivons l'avenir*, à prendre des initiatives ciblées dans des domaines précis :

un secteur compétitif et innovateur

- accroître la capacité du secteur d'innover en offrant de l'aide à la commercialisation et à l'innovation, en dressant une stratégie relative à la bioéconomie et en créant des grappes scientifiques pour prendre en charge des enjeux dans des domaines prioritaires définis;

- améliorer le rendement en matière de réglementation en améliorant les processus d'approbation des médicaments vétérinaires, des aliments nouveaux et des additifs alimentaires, et en offrant du soutien scientifique et autre pour aider le secteur à recevoir les approbations des allégations relatives à la santé ainsi que des nouveaux pesticides à emploi limité;

- faciliter la réussite du secteur sur les marchés canadien et mondial en apportant du soutien à la mise en oeuvre des stratégies de commercialisation pilotées par l'industrie ainsi que du soutien à la réalisation de la stratégie de l'image de marque du Canada, en donnant des renseignements sur les marchés et des services aux exportateurs, en maintenant et améliorant l'accès aux marchés;

- accroître la capacité du secteur de s'adapter et de prospérer en aidant les entrepreneurs à évaluer leur rendement et à planifier l'avenir de leur entreprise.

un secteur qui contribue aux priorités de la société

- améliorer la salubrité des aliments en favorisant la reconnaissance de systèmes de salubrité des aliments et leur adoption de la part des producteurs là où le marché l'exige;

- accroître la performance environnementale en effectuant de la recherche sur les pratiques agricoles qui améliorent la performance environnementale, en favorisant l'adoption de pratiques de gestion qui apportent des avantages environnementaux ou qui réduisent les risques dans les domaines prioritaires, en diffusant les connaissances et l'information sur les pratiques écologiques, ainsi que des mesures de la performance environnementale du secteur.

un secteur qui gère les risques de façon proactive

- prévenir les risques et se préparer à y faire face grâce à une stratégie globale de biosécurité animale et végétale et à la mise en oeuvre de systèmes de biosécurité et de traçabilité;

- une série de programmes améliorés de GRE : Agri-stabilité, Agri-investissement, Agri-relance et Agri-protection.

Pour plus d'information ou pour nous faire part de vos commentaires, veuillez communiquer avec l'Équipe du portefeuille agricole et agroalimentaire fédéral au Québec, à l'adresse : lequipequebec@agr.gc.ca

Dans ce numéro

Les nouveaux programmes <i>Cultivons l'avenir</i> en place le 1 ^{er} avril 2009.....	1
Énergies renouvelables – Prêt à décider !.....	2
Aider les agriculteurs à obtenir les bons outils et mieux renseigner la population sur les pesticides : deux priorités pour Santé Canada.....	3
Apprendre de la ruralité : l'expérience de l'Université rurale québécoise.....	3
Base de données sur les collectivités.....	3
L'agroforesterie : un domaine d'avenir pour les collectivités rurales.....	4



Énergies renouvelables – Prêt à décider !

Centre d'aide à la décision sur les énergies propres RETScreen

Que nous restions en ville ou en ruralité, nous avons tous besoin d'énergie, qu'elle soit électrique, solaire, éolienne, nucléaire, ou pétrolière. Elle nous permet de chauffer, éclairer et faire fonctionner nos maisons, nos usines, nos fermes, nos écoles, nos villes.

Au moment de planifier un projet résidentiel, industriel ou institutionnel, il faudra déterminer le type d'énergie le plus adéquat à utiliser. De plus en plus, les planificateurs considèrent des solutions propres et efficaces pour fournir à notre monde l'énergie dont il a besoin tout en réduisant les coûts et les gaz à effet de serre. Plusieurs critères de sélection devront alors être considérés : technologies et ressources disponibles, coûts et impacts sur l'environnement. Par où commencer? La solution se trouve à quelques clics de souris : RETScreen International.

RETScreen est un logiciel donnant accès en ligne gratuitement à une base de données et d'information qui permet d'évaluer l'application et la rentabilité des projets d'énergies renouvelables. Ma maison ou mon chalet peut-il fonctionner à l'énergie solaire?

Communauté d'Oujé-Bougoumou, Québec



Photo : Bandes des Premières Nations Cree d'Oujé-Bougoumou

Est-ce qu'un système de chauffage à air propulsé serait applicable et rentable pour mon usine? Est-ce avantageux pour notre municipalité d'implanter un parc éolien? Ces analyses étaient jadis longues et coûteuses à réaliser. Cela pouvait même aller jusqu'à compromettre la mise en œuvre de certains projets. L'utilisation de RETScreen rend cette étape plus rapide, plus accessible et surtout beaucoup moins coûteuse que par le passé.

Mis au point par Ressources naturelles Canada, ce logiciel permet aux professionnels et décideurs de tous les échelons de prendre une décision éclairée pour leur projet en matière d'énergie. RETScreen évalue la production et les économies d'énergies, le coût, les réductions des émissions de gaz à effet de serre, la viabilité financière et l'efficacité énergétique des différentes technologies d'énergies renouvelables. Le logiciel inclut des bases de données de produits et de projets, un manuel d'utilisateur, ainsi qu'un cours de formation basé sur des études de cas.

Utilisé par plus de 180 000 personnes réparties dans 222 pays à travers le monde, auxquels s'ajoutent 1000 nouveaux usagers chaque semaine, RETScreen devient rapidement le standard international pour les analyses de projets d'énergies propres. On évalue que l'utilisation de RETScreen permettra d'ici 2012 des économies de près de 8 milliards de dollars et des réductions d'émission de gaz à effet de serre de 20 mégatonnes par année à l'échelle mondiale.

RETScreen en ruralité

Cet outil d'aide de renommée internationale facilite également la mise en œuvre de projets d'énergies renouvelables en milieu rural au Québec.

Une des études de cas disponibles sur le site RETScreen utilise pour exemple le projet d'un conseil de bande d'une des Premières Nations du Canada désirant construire un nouveau village dans le Nord du

Québec. Au moment de la planification de ce projet, on voulait déterminer si un système de chauffage urbain avec chaufferie centrale utilisant la biomasse disponible localement serait plus rentable pour la communauté que d'équiper individuellement chaque foyer de plinthes électriques ou d'un chauffage au diesel. L'étude RETScreen permet de répondre à cette question et démontre qu'un système central est plus avantageux pour répondre à la majorité des besoins en utilisant une chaudière à diesel comme système d'appoint pour répondre aux pointes de chauffage. Le village s'est développé et en 2000, le système à la biomasse a couvert 89,2% des besoins d'énergie de la communauté. Ce village a reçu plusieurs distinctions pour ce projet d'énergie renouvelable.

RETScreen[®] International
www.retscreen.net

Logiciel d'analyse de projets d'énergies propres

Analyse standard en cinq étapes

1. Paramètres et conditions du site
2. Modèle énergétique
3. Analyse des coûts
4. Analyse des émissions
5. Analyse financière

Prêt à décider

Caractéristiques intégrées

- Données météorologiques
- Données de produits
- Manuel en ligne
- Outils
- Formation à distance
- Manuel de formation
- Manuel d'ingénieur
- Études de cas
- Place d'affaires et cartes

© Minère de Ressources naturelles Canada 1997-2008

Partenariats

RETScreen est développé et administré par Ressources Naturelles Canada à son centre de recherche CanmetÉnergie de Varennes, en collaboration avec un large réseau d'experts de l'industrie, du gouvernement et du milieu académique.

Pour plus de renseignements concernant RETScreen international, veuillez consulter le site Web : www.retscreen.net/fr/home.php

Aider les agriculteurs à obtenir les bons outils et mieux renseigner la population sur les pesticides : deux priorités pour Santé Canada

L'ARLA, c'est l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Connaissez-vous son rôle? Êtes-vous concernés par son implication dans le domaine agricole?

En plus de veiller à la mise en application de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA) et sensibiliser la population au sujet des pesticides, l'ARLA s'assure aussi que les agriculteurs ont accès à suffisamment de produits antiparasitaires pour demeurer compétitifs sur la scène internationale.

Produits approuvés dans le cadre du PIAPDA

- Défanant Reglone (ions de diquat)
- 2,4-D Amine 500 Herbicide Liquide (2,4-D)
- Insecticide Sevin XLR Plus (carbaryl)
- Fongicide Bravo Zn (chlorothalonil)
- Appât pour mouches à fruits GF-120 NF Naturalyte (spinosad)
- Aatrex Liquide 480 (atrazine)
- Fongicide Gavel 75 DF (mancozèbe et zoxamide)
- Herbicide Touchdown iQ (glyphosate)
- Herbicide Reflex (fomesafène)
- Herbicide Roundup WeatherMax Transorb 2 (glyphosate)
- Herbicide Banvel II (dicamba)
- Herbicide liquide Basagran(bentazone)

Programme d'importation pour approvisionnement personnel à la demande des agriculteurs (PIAPDA)

Par exemple, le PIAPDA est une initiative mise

en place par l'ARLA afin de faciliter l'accès pour les agriculteurs à des produits antiparasitaires moins coûteux. Des représentants des principales associations de producteurs siègent sur le comité de sélection du PIAPDA afin de choisir des produits appropriés pour ce programme. Grâce à ce mécanisme, les producteurs possédant un certificat d'importation peuvent se procurer la version américaine de produits homologués au Canada, et ce en toute légalité.

En 2008, 12 produits ont été approuvés dans le cadre du PIAPDA (voir encadré) et d'autres produits sont en cours d'examen.

Pour bénéficier du programme, les producteurs doivent soumettre une demande de certificat d'importation.

Un déficit technologique réduit

Il est question de déficit technologique lorsque certaines matières actives et/ou certains usages de pesticides ne sont pas permis au Canada alors qu'ils le sont dans d'autres pays. Pour réduire le déficit, l'ARLA a développé des programmes facilitant la mise en marché de nouvelles matières actives et de nouveaux usages au Canada en même temps que dans d'autres pays. En 2006-2007, Santé Canada a homologué 663 nouveaux usages et 758 autres ont été homologués au cours de l'année financière 2007-2008.

L'une des initiatives adoptée, le Projet 914, contribue ainsi à réduire le déficit technologique relatif aux usages permis de matières actives en permettant à Santé Canada d'utiliser les données de l'Environmental Protection Agency (EPA, États-Unis) pour mieux cibler les besoins canadiens en matière d'homologation.



Afin de mieux s'informer

Que vous soyez un intervenant concerné par l'homologation des pesticides et leur réglementation au Canada ou encore, un citoyen désirant connaître les précautions à prendre pour un usage sécuritaire de ces produits, le Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire de l'ARLA saura fournir des réponses à vos questions.

Pour plus d'information: 1-800-267-6315
courriel : pmra_infoserv@hc-sc.gc.ca
www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/index-fra.php

Apprendre de la ruralité : l'Université rurale québécoise

par Bruno JEAN, professeur à l'Université du Québec à Rimouski

Les acteurs du développement rural du Québec se réunissent, à tous les deux ans, depuis 1997, pour une session de formation non formelle d'une semaine. L'automne prochain, l'Université rurale québécoise (URQ) aura lieu au Lac Saint-Jean du 14 au 18 septembre. Elle continue ainsi sa tournée des régions rurales qui s'est amorcée en Abitibi-Témiscamingue, suivi du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Mauricie, de l'Outaouais et de la Côte-du-Sud.

L'URQ poursuit trois grands objectifs: le renforcement des compétences des acteurs et des agents de développement en milieu rural; le partage des différents savoirs sur les pratiques de développement des communautés et des territoires ruraux; et la promotion et la valorisation des innovations sociales et institutionnelles issues de la ruralité. Il s'agit d'une initiative novatrice en formation continue pour les intervenants des territoires ruraux qui privilégie une approche pédagogique conviviale et non formelle, le « croisement des savoirs ».

L'Université rurale, c'est une institution qui sort de ses murs pour vivre le quotidien de la réalité rurale, mais aussi des acteurs du rural qui sortent de leur quotidien pour mieux l'appréhender. L'Université rurale permet le dialogue nécessaire entre les « savoirs savants » et les « savoirs d'expériences », entre la théorie et la pratique, entre la réflexion et l'action. Bref, l'Université rurale, c'est la rencontre des chercheurs et des acteurs du rural qui savent que leurs connaissances comme leurs expériences

ne peuvent s'enrichir que dans le dialogue des uns avec les autres, que théorie et pratique ne prennent vraiment sens que dans le croisement.

Cette université, au sens historique du terme, est sans campus, sans personnel permanent et sans budget. Elle repose entièrement sur la mobilisation de partenaires de la ruralité que sont les professeurs du Réseau de l'Université du Québec déjà présents dans plusieurs régions et les agents de développement du Réseau des SADC, de l'Association des CLD et de Solidarité rurale du Québec. Ensemble, ces partenaires forment le Comité d'orientation qui autorise les différents projets de l'Université rurale et qui s'assure du respect des principes pédagogiques. Par ailleurs, chaque Université rurale fait appel à un Comité organisateur local formé des intervenants clés du territoire d'accueil.

Au lieu de penser que les résidents ruraux sont des gens à qui on doit apprendre, l'URQ fait la démonstration qu'on peut aussi apprendre de la ruralité. Et si on peut apprendre de la ruralité, c'est parce que les résidents ont beaucoup appris. Ils ont appris à aménager leur environnement, à créer des entreprises viables économiquement et à se donner une organisation sociale assurant la vitalité de leurs milieux de vie. Ils ont donc été et sont toujours créatifs et visionnaires. L'URQ est devenue le lieu où les résidents ruraux témoignent de leur capacité à innover sur le plan social, organisationnel et institutionnel.

Site Web : www.uqar.qc.ca/chrural/urq/



Base de données sur les collectivités

Information sur les collectivités canadiennes à portée de mains !

La base de données sur les collectivités (BDC) est un outil convivial et gratuit disponible en ligne qui donne un aperçu statistique détaillé des collectivités canadiennes. Il présente les faits et les chiffres recueillis dans le cadre des Recensements de Statistique Canada, incluant celle de 2006, en fournissant plus de 700 indicateurs, tels que : éducation, revenu moyen, population, âge, taux d'emploi, immigration et citoyenneté, langue, criminalité, santé, dépendance à l'égard des ressources, et bien d'autres encore !

La BDC est un outil fiable et novateur pour les groupes communautaires, les organismes privées et sans but lucratif, les décideurs gouvernementaux, les entreprises, les universitaires ou les individus qui veulent faire une différence dans leur collectivité. Avec la BDC, vous pouvez comparer votre collectivité avec d'autres de taille similaire, effectuer des recherches et des analyses sur les variations de la population, créer et télécharger des cartes, des tableaux et des graphiques et créer vos propres profils communautaires et régionaux.

Découvrez comment utiliser cette information pour contribuer au développement régional





L'agroforesterie : un domaine d'avenir pour les collectivités rurales

Ajouter aux pratiques de culture ou d'élevage une plantation d'arbres ou d'arbustes peut être financièrement avantageux pour l'entreprise agricole et procurer des bénéfices environnementaux et économiques à la collectivité rurale. L'agroforesterie est une approche de développement durable qui retient l'attention sur le plan mondial en raison des avantages qu'elle procure : possibilité de revenus additionnels, amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité pour le mieux-être de la collectivité, captage du carbone, contribution au maintien de la main-d'œuvre en région et mise en valeur des paysages pour la communauté et l'industrie touristique. Chacun y trouve son compte!



Une bande riveraine formée de peupliers hybrides peut procurer un abri aux animaux et protéger les cours d'eau moins de six ans après sa plantation (photo : Julien Fortier)

Au Québec, présentement, la principale pratique agroforestière est la haie brise-vent. D'autres pratiques sont aussi en développement. Le système riverain agroforestier, qui repose sur la plantation d'arbres et d'arbustes en zone riveraine à diverses

fins productives et environnementales, et la culture intercalaire arbres-cultures, en sont deux exemples.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) soutient l'implantation de haies brise-vent pour protéger cultures, sols, animaux, bâtiments et routes contre le vent. Entre 2003 et 2007, le Programme de couverture végétale du Canada (PCVC) a investi plus de 840 000 dollars au Québec dans l'établissement de 216 km de haies brise-vent. Sur le plan de l'environnement, la revégétation des rives permet d'améliorer les écosystèmes pour le bénéfice des agriculteurs et des collectivités. Entre 2005 et 2007, plus de 500 000 dollars ont été alloués dans ce programme pour l'ajout d'arbustes et d'arbres le long de quelque 184 km de cours d'eau sur le territoire québécois. Localisées stratégiquement, les haies diminuent les coûts de chauffage des bâtiments et les frais de déneigement. D'autres activités, telles que la co-production de fruits, de champignons ou de plantes médicinales, suscitent un intérêt pour leur potentiel de diversification des revenus à la ferme.

Combinée à la présence de plus de 100 000 hectares de terre en friche, l'intensification de l'agriculture a entraîné une perte de qualité du paysage dans plusieurs localités. Une étude conjointe du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'AAC révèle que des plantations diversifiées et bien planifiées d'arbres et d'arbustes créent des paysages de qualité et valorisent le travail de l'agriculteur auprès de la société. Imaginez l'effet positif sur l'ensemble d'une région rurale de plusieurs producteurs optant pour cette approche agroforestière.

AAC appuie activement le développement de l'agroforesterie, notamment en contribuant au développement de divers outils. Produit en partenariat avec le Service canadien des forêts et le Centre d'expertise sur les produits agroforestiers, le portrait de l'agroforesterie au Québec met en relief toutes les pratiques agroforestières du Québec et dégage des voies d'avenir. Depuis mars 2007, le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA) soutient un projet pilote sur les biens et services provenant de

Où trouver de l'information sur l'agroforesterie?

Agri-Réseau (site Web agroforesterie)
www.agrireseau.qc.ca/agroforesterie

Agriculture et Agroalimentaire Canada (gestion de terre; agroforesterie)
www.agr.gc.ca

Centre d'expertise sur les produits agroforestiers
www.cepaf.ca

Groupe interdisciplinaire de recherche en agroforesterie
www.plg.ulaval.ca/giraf/

Programme de couverture végétale du Canada PCVC
www.cdaq.qc.ca

Programme de couverture végétale du Canada (Québec)
www.agr.gc.ca/env/greencover-verdir/

Centre des brise-vent de l'ARAP
www.agr.gc.ca/pfra/shelterbelt_f.htm

l'agroforesterie. Depuis novembre 2008, un site Web spécialisé en agroforesterie a été mis en ligne sur Agri-Réseau, rendant ainsi l'information encore plus facile à trouver. Alliant agriculture, foresterie, aménagement du territoire et développement régional, l'agroforesterie est un domaine d'avenir qui saura bénéficier aux collectivités rurales.

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES ET LES SERVICES DU GOUVERNEMENT DU CANADA :

1-800-O-CANADA (1-800-622-6232)
ATS : 1-800-465-7735
Internet : www.canada.gc.ca
Centres d'accès Service Canada

Horizon rural est une publication annuelle de l'Équipe rurale du Québec pour les citoyens des régions rurales, éloignées ou du Nord.

L'Équipe rurale est constituée de représentants de ministères fédéraux et d'organisations clés oeuvrant en ruralité au Québec. Son travail consiste à créer des partenariats afin de mobiliser les intervenants des différentes régions de la province pour les questions touchant les collectivités rurales.

Si vous avez une idée de reportage, une lettre à adresser au rédacteur ou que vous voulez recevoir un exemplaire du bulletin, adressez-vous à :

Isabelle Lamontagne
Secrétariat rural
901, rue du Cap-Diamant, pièce 350-4
Québec, (Québec) G1K 4K1
isabelle.lamontagne@agr.gc.ca

ISSN no. 1710-2596
AAFC no. 10905B
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2009

www.rural.gc.ca

Canada